



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44225</b>	De <b>M. M'jid El Guerrab</b> ( Agir ensemble - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Justice</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Justice</b>
<b>Rubrique &gt;justice</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Situation des touristes français victimes d'escroqueries au Maroc	<b>Analyse &gt; Situation des touristes français victimes d'escroqueries au Maroc.</b>
Question publiée au JO le : <b>15/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation des touristes français victimes d'escroqueries au Maroc. Depuis de nombreuses années et encore aujourd'hui, tous les ans, des centaines de touristes français en visite au Maroc et plus particulièrement à Marrakech sont victimes de fausses agences de voyages qui leur proposent de souscrire des contrats touristiques fallacieux. Or malgré de nombreuses plaintes déposées en France et au Maroc, cet état de fait perdure. Que compte faire l'État français pour que cesse ce scandale et que les victimes soient remboursées ? Par ailleurs, il lui demande comment expliquer que leurs plaintes, déposées dans des TGI, n'aboutissent que rarement.